



une chance pour votre enfant

L'éducation bilingue

DÈS LA MATERNELLE

Zweisprachig lernen

BEREITS IM KINDERGARTEN

Conseil Général



Haut-Rhin

L'Acteur de votre quotidien



A la fin du IV^e siècle, les Alamans (Alemanen) et les Francs (Franken) s'installent dans notre région. Ces peuples parlent des langues germaniques qui deviendront d'une part l'Elsasserditsch (« allemand dialectal d'Alsace ») et d'autre part sa forme écrite, le Hochdeutsch (« haut allemand »).

A la fin du XVII^e siècle, la langue française s'ajoute progressivement à l'allemand dialectal (alsacien) et à l'allemand littéraire (allemand). A partir du milieu du XIX^e siècle et jusqu'à la seconde guerre mondiale, un véritable bilinguisme se développe en Alsace au gré des changements de souveraineté entre la France et l'Allemagne.

Ce biculturalisme est contesté tout au long de l'histoire. Il a pourtant permis à l'Alsace de s'inscrire pleinement dans l'Europe. Aujourd'hui, notre région est notamment le siège du Parlement européen, du Conseil de l'Europe et de la Cour européenne des Droits de l'Homme. Mais la langue régionale, qu'il s'agisse du dialecte alsacien ou de l'allemand, est de moins en moins maîtrisée par les nouvelles générations.

Afin de restituer à notre langue, sous ses deux formes, et à notre culture toute leur place dans la vie quotidienne et de conserver à notre région son rôle de lien entre les univers germanophones et francophones, le Haut-Rhin se doit de développer auprès de tous ses enfants l'enseignement de ces langues.

Depuis 1991, l'enseignement bilingue à parité horaire a montré toute son efficacité : dans le Haut-Rhin 16 % des enfants de maternelle en bénéficient. Les 84 % restants doivent pouvoir y accéder si leurs parents le souhaitent.

Dans ces documents, vous trouverez un ensemble d'informations sur la voie bilingue de la maternelle à l'Université. Si votre école maternelle n'offre pas encore la voie bilingue, la Mission Langue et Culture Régionales du Conseil Général pourra vous informer sur les sites les plus proches ou sur les démarches à entreprendre pour que cet enseignement soit étendu à l'école de votre enfant.

Charles Buttner
Président du Conseil Général du Haut-Rhin.

Sommaire



PAGE 3 → APPRENDRE L'ALLEMAND TÔT, C'EST MIEUX



PAGE 4 → DES COURS D'ALLEMAND DÈS LE CP



PAGE 5 → DES COURS EN ALLEMAND DÈS 3 OU 4 ANS

PAGES 6 ET 7 → TÉMOIGNAGES

PAGE 8 → LES AUTRES MATIÈRES

PAGES 9 ET 10 → LIRE, SE DOCUMENTER

PAGE 11 → QUI VEUT GRANDIR DOIT S'OUVRI



PAGE 12 → ÉTUDES SUR L'ENSEIGNEMENT BILINGUE ET IMMERSIF

PAGE 13 → L'ENSEIGNEMENT IMMERSIF DANS LES ÉCOLES ABCM
ZWEISPRACHIGKEIT



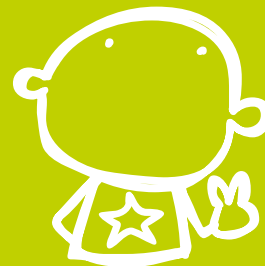
PAGE 14 → FORMATION DES ENSEIGNANTS

PAGE 15 → FINANCEMENT



PAGE 16 → LE CONTEXTE LINGUISTIQUE ET HISTORIQUE RÉGIONAL

COORDONNÉES



Apprendre l'allemand tôt, c'est mieux !

Depuis les années 50, le Conseil Général du Haut-Rhin agit auprès du Ministère de l'Education Nationale pour que les jeunes alsaciens puissent apprendre l'allemand, valoriser et conserver ainsi la pratique du dialecte.



Dans notre région frontalière, 70 % des offres d'emploi exigent ou souhaitent l'allemand. Ceci sans compter l'emploi dans les pays voisins. De plus, les spécificités culturelles et historiques de l'Alsace donnent à ses dialectes et à l'allemand une place originale que n'a pas le français de l'autre côté de la frontière. Nos voisins ont cependant décidé de rendre obligatoire l'apprentissage de notre langue dès la 1^{ère} année d'école primaire. L'Alsace, et

le Haut-Rhin en particulier, ne peuvent se permettre d'être en reste en matière d'apprentissage de la langue régionale, langue du voisin.

Trois heures d'allemand par semaine pour tous

Sur le plan national, l'apprentissage précoce d'une langue ne commence qu'au CP avec un volume horaire de 1h30. Celui de la seconde langue ne débute qu'en 4^e, à titre expérimental dès la 6^e. La politique du Haut-Rhin pour la langue régionale est une politique scolaire très volontariste. Tous les élèves de notre département doivent pouvoir apprendre l'allemand et si

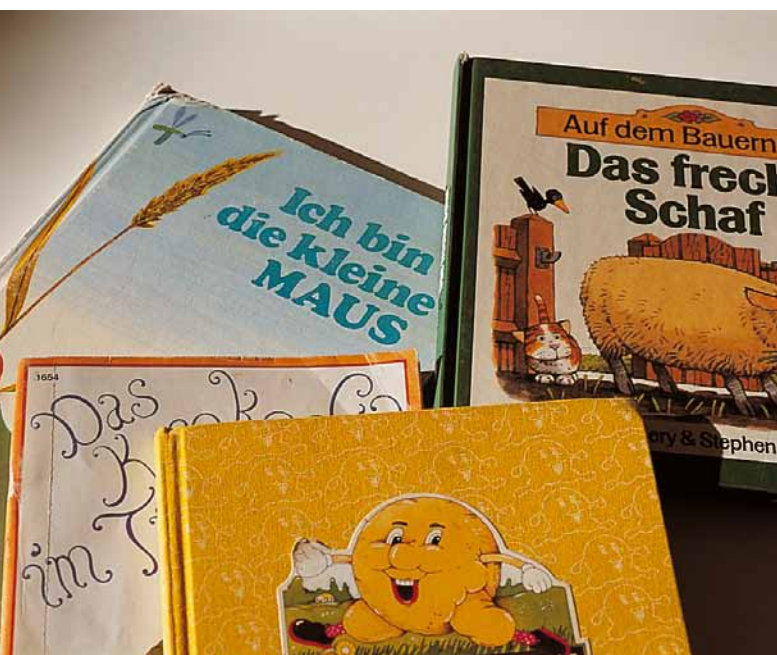
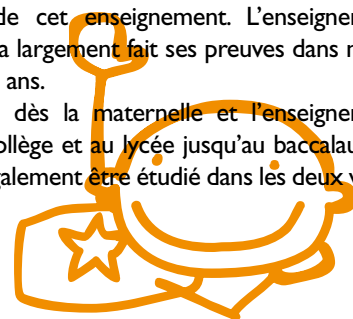


possible se familiariser avec nos dialectes. La convention 2007 / 2013 de politique linguistique régionale vise à généraliser un enseignement de trois heures d'allemand par semaine à l'ensemble des élèves des écoles primaires du Haut-Rhin.

L'enseignement bilingue pour ceux qui le souhaitent

Aujourd'hui plus de 400 classes bilingues publiques et privées sont ouvertes. Tout élève d'Alsace, si ses parents en font le choix, doit pouvoir, dès l'entrée à l'école maternelle, bénéficier de cet enseignement. L'enseignement bilingue à parité horaire a largement fait ses preuves dans notre région depuis près de 20 ans.

L'enseignement précoce dès la maternelle et l'enseignement bilingue continuent au collège et au lycée jusqu'au baccalauréat. Dès la 6^e, l'anglais peut également être étudié dans les deux voies.



La voie bilingue

Un enseignement régional et international performant

Le projet haut-rhinois offre à tous les élèves un enseignement à la fois régional et international performant.

Plus de 8 000 élèves bénéficient de l'enseignement bilingue dans notre département. L'ambition du Conseil Général est de le développer de manière encore plus significative.



Des cours d'allemand dès le CP

L'enseignement précoce généralisé est aussi appelé « enseignement extensif ».
Il concerne tous les petits Alsaciens à raison de 3 heures d'allemand par semaine.

L'enseignement précoce de la langue régionale peut porter à la fois sur le Hochdeutsch (l'allemand) et les variantes dialectales alsaciennes. Actuellement, il commence en général au CP ou au CE1 à raison de trois heures hebdomadaires. A l'avenir, il devra être assuré dès l'entrée en maternelle.

Au collège, tous les élèves ont la possibilité de continuer l'apprentissage de l'allemand et, dès la 6^e, d'aborder celui d'une langue étrangère : l'anglais.

A partir de la 4^e, l'option langue et culture régionales permet aux élèves de se familiariser avec la culture alsacienne.



En primaire, l'allemand fait partie du socle commun des connaissances de la scolarité obligatoire.

Au lycée, dans les sections européennes d'allemand, des disciplines non linguistiques sont enseignées en allemand. Les meilleurs élèves peuvent accéder dès le lycée à des filières « Abibac » où les élèves préparent simultanément le baccalauréat français et le baccalauréat allemand « l'Abitur ». Ce diplôme ouvre l'accès, sans examen linguistique, aux universités d'expression allemande.



La distinction des objectifs entre l'enseignement bilingue et l'enseignement extensif

En Alsace, les parents ont le choix entre deux voies d'enseignement : le cursus traditionnel et le cursus bilingue. Contrairement à des a priori tenaces, la voie bilingue à parité horaire (12 heures de cours dans chaque langue) n'est pas réservée aux bons élèves et encore moins aux germanophones de naissance. Les élèves, qui viennent de tous les horizons, débute le bilinguisme dès la maternelle. Cette précocité garantit une immersion au sein de la langue allemande grâce à un apprentissage pluridisciplinaire. Dès le brevet des collèges, l'objectif linguistique prévu dans le cadre du référentiel européen* est le niveau B2, c'est-à-dire celui de l'utilisateur aisé. Par la suite, ils ont la possibilité de poursuivre l'enseignement bilingue jusqu'en terminale. Grâce à un dispositif binational, l'Abibac, certains élèves peuvent présenter le baccalauréat et l'Abitur simultanément avec pour objectif le niveau C1 du référentiel européen c'est-à-dire celui d'un utilisateur expérimenté.

Concrètement, l'enseignement bilingue vise à donner aux élèves une maîtrise de l'allemand équivalente à celle attendue en langue française au baccalauréat.

Le référentiel européen est consultable sur le site : <http://eduscol.education.fr>



Des cours en allemand dès 3 ou 4 ans

Dans l'enseignement bilingue, appelé aussi « enseignement intensif », la moitié des enseignements se font en français et l'autre moitié en allemand. Cet enseignement est assuré dans de nombreuses écoles publiques, des établissements catholiques privés sous contrat avec l'Etat et des écoles primaires associatives (Association ABCM).

En maternelle

L'enseignement bilingue débute dès la petite section, mais il est possible d'y accéder en moyenne section et, lors de la création d'un site, en grande section.

Tous les domaines d'activité, à savoir s'approprier le langage, découvrir l'écrit, devenir élève, agir et s'exprimer avec son corps, découvrir le monde et percevoir, sentir, imaginer, créer, sont enseignés dans les deux langues. En milieu dialectophone, le dialecte alsacien peut être utilisé pour un passage progressif à l'allemand standard.



En élémentaire

Certaines disciplines sont enseignées en français, d'autres en allemand durant la moitié du temps scolaire. L'enseignement est fondé sur les programmes français. L'école dispose de manuels spécifiques pour les enseignements en langue allemande. L'apprentissage de la lecture se fait au départ en français et intègre la lecture en allemand dès le cours préparatoire.

Les mathématiques, la géographie et les sciences sont enseignées en allemand. L'histoire est enseignée en français. L'éducation physique, les arts graphiques et l'éducation musicale sont assurés dans les deux langues.



En maternelle et en primaire, l'Alsace applique le principe « un maître, une langue ». Il garantit le respect de la parité horaire, de bonnes compétences linguistiques et pédagogiques pour le maître et un développement plus rapide de l'enseignement bilingue.

Au collège

En pratique, la parité horaire (de 12 à 13 heures) reste la règle. Au collège, les élèves bénéficient d'au moins 8 heures d'enseignement en langue allemande : 4 heures d'allemand, 2 heures de mathématiques, 2 heures d'histoire - géographie. En fonction des ressources propres à chaque établissement, d'autres disciplines peuvent être enseignées partiellement en allemand (sport, SVT, arts plastiques...)

Dès la 6^e les élèves bilingues peuvent débiter en outre l'apprentissage de l'anglais, langue étrangère. Une heure de langue et culture régionales, dans le cadre d'une cinquième heure de cours d'allemand, permet aux élèves de se familiariser avec les dialectes en général et l'histoire, les traditions et la culture de la région. Le brevet des collèges est en partie bilingue.



Au lycée

Le cursus se prolonge actuellement dans les filières S, L ou ES avec l'option « Abibac » qui permet de préparer simultanément en un examen unique le baccalauréat et « l'Abitur » allemand. Cette option représente un volume en langue allemande de 9 heures par semaine dont 6 heures pour l'allemand en tant que discipline et 3 heures pour l'histoire-géographie.

À l'avenir, des formes de continuité de la voie bilingue devront être proposées dans les lycées d'enseignement général, technologique et professionnel à tous les élèves issus de collèges bilingues.

Témoignages, Témoignages, Témoignages, Témoignages



Des citoyens européens forts de culture, de tolérance et d'ouverture d'esprit !

Mme RITZENTHALER, professeur d'allemand en classes bilingues au collège de Lutterbach

« Utiliser la langue allemande de manière continue et soutenue est très gratifiant autant pour les enseignants que pour les élèves...surtout lorsque ces derniers interviennent spontanément dans la langue de Goethe ! Outre l'aspect linguistique de la formation, les élèves sont en totale immersion culturelle grâce à l'étude de livres et de films allemands authentiques qui les plongent directement dans la culture germanique. Cette formation complète les prépare ainsi à devenir de véritables citoyens européens, forts de culture, de tolérance et d'ouverture d'esprit. »



Une richesse intellectuelle et culturelle

Abdallah MIFTAH, père de Myriam 13 ans et Anas 10 ans

« Partant de ma propre expérience d'élève bilingue au Maroc, j'ai inscrit mes enfants en section bilingue dès la maternelle. Je souhaitais leur donner cette richesse que je considère autant culturelle qu'intellectuelle. Le bilinguisme est accessible à tous les enfants. Cette gymnastique d'esprit leur permet d'acquérir une bonne autonomie. Actuellement ma fille Myriam est en 5^e et mon fils Anas en CMI bilingue. A la maison, on parle en majorité l'arabe. J'ai toujours pensé qu'un enfant qui maîtrise parfaitement sa langue maternelle aura plus de facilité à assimiler les autres langues. D'ailleurs Myriam qui fait aussi de l'anglais a été classée 15^e au niveau départemental au concours « Big challenge anglais ». Selon moi, l'ouverture sur le monde commence par la compréhension de ce que veut nous dire l'autre. »



Une question vitale pour l'économie locale

Jean-Pierre LAVIELLE, 1^{er} Vice-Président, Président délégué de la CCI Sud Alsace Mulhouse

« L'Alsace, frontalière de l'Allemagne et de la Suisse, se doit d'encourager l'apprentissage et la pratique de l'allemand. La CCI a signé de nombreux textes en faveur du bilinguisme. Il s'agit réellement d'un levier essentiel de prospérité économique de notre région, en termes tant de développement de nos entreprises, notamment dans leur conquête des marchés germanophones voisins, que de pérennisation du phénomène des travailleurs frontaliers. Ces derniers rapatrient des sommes importantes ensuite réinjectées dans notre économie locale. Or, depuis 2002, le nombre de frontaliers français travaillant en Suisse n'a cessé de baisser au profit des frontaliers allemands. Nous sommes passés de 31 615 frontaliers en 2002, le maximum jamais atteint, à 28 362 en 2008. La principale raison est simple : leur maîtrise de l'allemand n'est plus suffisante pour pouvoir travailler et faire carrière dans les entreprises suisses et allemandes. C'est dramatique sur le plan économique. La bonne santé financière, du Sundgau, notamment, repose essentiellement sur ces expatriés du quotidien. Je suis convaincu que l'avenir économique de notre région nécessite aujourd'hui une véritable reconstruction du bilinguisme. Il est le reflet de notre identité, conforte notre image dans le monde et nous confère des atouts majeurs dans la compétition économique internationale. D'un point de vue intellectuel, la pratique du bilinguisme est une véritable chance : plus l'apprentissage de l'allemand démarre tôt, plus il sera ensuite facile d'appréhender, sur la base de ce bilinguisme, d'autres langues telles que l'anglais... »



Un apprentissage presque naturel

Marine JURKIEWICZ,
diplômée de l'ICN-Nancy,
école de management

«Le bilinguisme m'a apporté une certaine ouverture d'esprit ainsi que des facilités indéniables pour l'apprentissage des langues. Ayant fait une Ecole de Commerce, je dois mon excellent niveau en allemand et en anglais à ma formation bilingue. Même si actuellement je ne parle pas allemand au quotidien, j'estime que c'est un atout supplémentaire de le maîtriser car aujourd'hui, l'anglais ne suffit plus. Mon objectif à long terme ? Partir travailler à l'étranger bien sûr ! Même si ce n'est pas en Allemagne, je suis persuadée que l'allemand me servira toujours. »



La tradition familiale

Michel BENTZ, agrégé d'anglais, père de trois enfants

« Dans notre famille, le dialecte occupe une place de choix puisque avec mon épouse, nous avons décidé de ne parler qu'en dialecte à nos trois enfants. Ayant moi-même appris l'allemand dialectal et l'allemand standard très tôt, il me paraissait inconcevable que mes enfants n'héritent pas de cette culture. Comment peut-on comprendre notre culture régionale si on ne comprend pas sa langue ? Ce qui est important aujourd'hui, c'est de favoriser la prise de conscience des parents quant à la nécessité de choisir l'enseignement bilingue pour leurs enfants. Parler allemand est aussi devenu, de nos jours, un véritable avantage sur le marché du travail ! »



Les maths en allemand ? Aucun problème !

Harmony STUPPFLER, étudiante en
commerce international

« J'ai suivi l'enseignement bilingue de la maternelle jusqu'en terminale où j'ai eu mon Abibac avec mention. Le bilinguisme m'a permis de voir les choses différemment : la découverte d'une culture passionnante et attachante mais surtout d'un point de vue scolaire, un système d'apprentissage beaucoup plus concret. Les maths en allemand ? Aucun problème ! De plus, étant habituée à passer d'une langue à une autre, l'apprentissage de l'anglais ne m'a pas posé de problème. Parler l'allemand est un atout important surtout dans notre région. C'est ce qui fait la différence sur un CV. Aujourd'hui, j'attends avec impatience de pouvoir faire mon stage en Allemagne. La pratique soutenue et régulière de cette langue me manque beaucoup... »

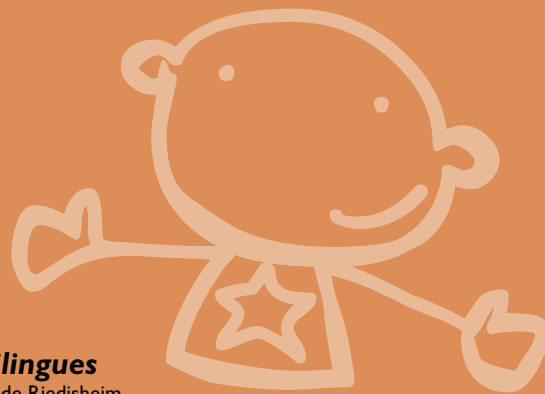


C'est toute la dimension européenne qui se joue dans un tel projet

Marie-Thérèse BATT, Directrice de l'Institut de l'Assomption à Colmar

« En 2002, la 1^{re} section bilingue comptait 18 élèves. En septembre 2009, 234 enfants poursuivent un enseignement franco-allemand ! Sacrée évolution pour une langue remplie d'a priori. L'enseignement est partagé entre les deux langues afin de garantir une parité horaire qui reste la règle majeure de l'enseignement bilingue. L'enjeu ? La dimension européenne : nous préparons les futurs adultes de demain qui silloneront l'Europe et parleront 4 langues ! »

Les autres matières



L'anglais en section et classes bilingues

Jacky TEISSIER, principal du collège Léon Gambetta de Riedisheim

« Nous incitons fortement les élèves bilingues de notre collège à débiter l'apprentissage de l'anglais dès la classe de 6^e car ils ont acquis des compétences langagières qu'ils transfèrent aisément vers l'apprentissage d'une nouvelle langue vivante. En classes de 4^e et de 3^e, plus de la moitié des élèves inscrits dans le cursus bilingue étoffent leur parcours en optant pour la section européenne anglais. Cette option propose 2 heures hebdomadaires pour approfondir la langue et pour mieux connaître les civilisations anglaise et américaine.

Sur un autre plan, nous avons mis en place, grâce au soutien financier du Conseil Général du Haut-Rhin, un atelier de théâtre en allemand, en collaboration avec une troupe allemande, le RAB Theater de Freiburg. Un partenariat avec le lycée allemand de Neuenburg permet à nos élèves de rencontrer des partenaires germanophones à plusieurs reprises au cours de leur scolarité. Nous proposons également une formule « Sprachbad » ou bilan linguistique aux élèves volontaires de 4^e qui peuvent se rendre chez un partenaire bâlois du même âge. En classe de 3^e, un séjour éducatif à Berlin offre aux élèves bilingues la possibilité d'une

découverte tant linguistique que culturelle de la capitale allemande.

Le taux de réussite au Diplôme National du Brevet, option franco-allemand, est de 100% depuis 2005. Les épreuves sont pourtant plus difficiles pour les élèves bilingues puisqu'ils doivent composer une partie du sujet de mathématiques et d'histoire-géographie en allemand et ils passent une épreuve écrite spécifique d'allemand. »

Les maths en allemand

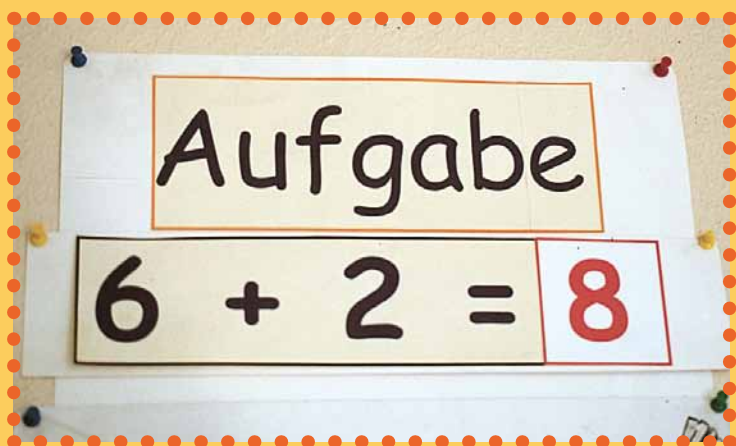
Michèle BOLI, professeur de mathématiques au collège Robert Beltz de Sultz

« Durant leur scolarité, les élèves suivent le programme de mathématiques, le même pour tout collégien bilingue ou non, mais l'enseignement se fait pour moitié en langue allemande.

Certes le travail personnel est plus important car les élèves doivent connaître le vocabulaire spécifique dans les deux langues.

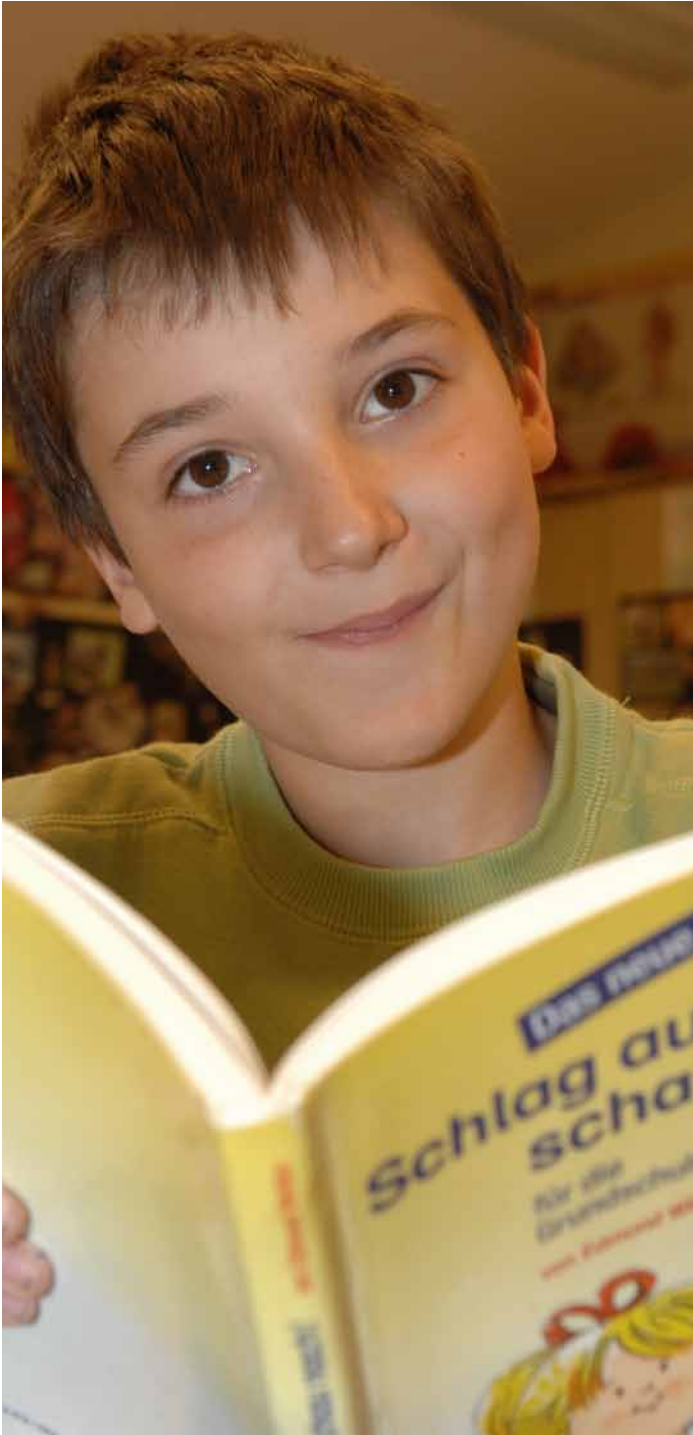
Cependant l'allemand n'est pas un obstacle à la compréhension des mathématiques. En effet, en classe de 6^e, le taux de réussite aux évaluations nationales (qui se font en français) est dans la moyenne nationale, voire supérieure. Il en va de même pour le taux de réussite au brevet des collèges où l'épreuve de mathématiques est identique à celle des monolingues, sauf une partie traduite en allemand.

Bien sûr, il ne faut pas croire qu'être en classe bilingue signifie être un excellent élève. On retrouve comme dans toute classe une certaine hétérogénéité. Mais à l'heure actuelle où les frontières européennes ont disparu, apprendre et comprendre l'allemand est une chance inestimable. »



Lire...

Depuis sa création en 1945, la Médiathèque Départementale propose à ses lecteurs adultes des collections de livres en allemand.



Tenant compte de la spécificité alsacienne, le nombre de livres en langue allemande acquis par la Médiathèque Départementale est plus important que celui des publications en d'autres langues.

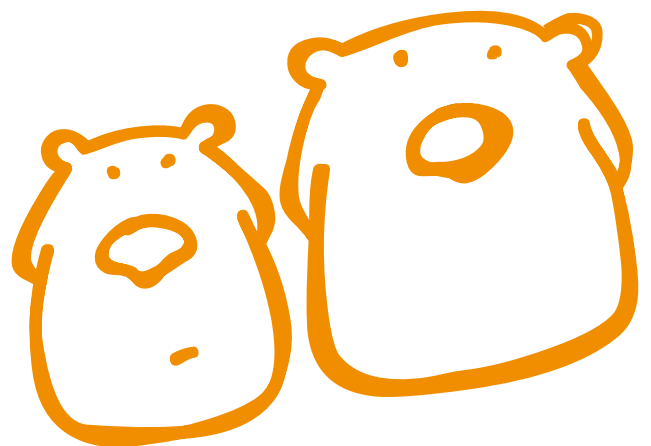
L'acquisition de collections pour la jeunesse en langue allemande a démarré avec la réintroduction de l'apprentissage de l'allemand dans les écoles primaires. Elle s'est développée avec l'apparition des classes bilingues.

La majeure partie de la collection est composée d'albums illustrés pour permettre aux jeunes lecteurs bilingues de s'appuyer sur l'image. Les lecteurs plus confirmés disposent également de romans simples.

Ces livres peuvent être empruntés dans les médiabus de la Médiathèque Départementale ou par l'intermédiaire des bibliothèques municipales et intercommunales du réseau départemental de lecture publique.

Le livre en allemand pour la jeunesse tient salon

Familles et enseignants ont parfois des difficultés à accéder à des livres ou à du matériel pédagogique (CD, CD Rom...), pour enfants en langue allemande ou en dialecte. Un vide comblé par "Bilingo", le forum du livre allemand pour la jeunesse qui se tient à Guebwiller chaque année au second trimestre.





...se documenter

Le Centre Départemental de Documentation Pédagogique du Haut-Rhin (CDDP68), antenne haut-rhinoise du Centre Régional de Documentation Pédagogique (CRDP) d'Alsace est au service de tous ceux que l'allemand concerne, enfants, parents, enseignants.



C'est un établissement public à caractère administratif, sous tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale. Il fait partie du réseau national SCEREN-CNDP qui exerce une mission d'édition, de production et de développement des ressources éducatives dans tous les domaines de l'éducation. Il contribue au développement et à la promotion des technologies de l'information et de la communication en matière éducative, de l'éducation artistique et de l'action culturelle. Il propose de multiples ressources pour l'enseignement en allemand et la connaissance du dialecte et de la culture alsaciennes.

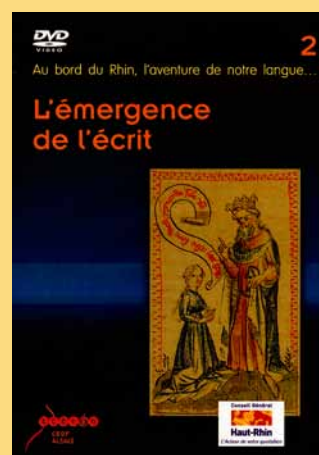
La médiathèque du CDDP, située à Guebwiller, est mitoyenne du Centre de Formation aux Enseignements Bilingues. Ouverte à tous, enseignants, étudiants, parents, intervenants des collectivités, elle offre des documents en prêt pour le primaire et le secondaire. L'abonnement, financé par le Conseil Général du Haut-Rhin, est gratuit pour les enseignants des collèges.

Le CDDP s'efforce de rendre sa documentation accessible aux emprunteurs éloignés par des dépôts à Mulhouse, Colmar et sur le trajet des tournées dans les secteurs d'Altkirch, de Saint-Louis et de Thann, dans le cadre d'une véritable politique de maillage territorial.

Le site Internet du CRDP-CDDP met également à la disposition de tous, dans le cadre d'une offre à distance, les ressources pluridisciplinaires élaborées avec des conseillers pédagogiques langues vivantes.

Dans sa fonction éditoriale, il produit régulièrement des documents pour les classes bilingues. Par exemple, la trilogie *Au bord du Rhin, l'aventure de notre langue*, coproduite avec le Conseil Général du Haut-Rhin, retrace l'histoire des dialectes alsaciens et du Hochdeutsch dans l'espace du Rhin supérieur. Le premier volet est consacré à la large période Antiquité-IX^e siècle afin de nous plonger aux sources historiques, archéologiques et patrimoniales de notre culture. Le second volet, relate l'émergence et la diffusion de l'écrit en langue régionale. Enfin, le troisième volet est consacré au présent et à l'avenir d'une langue qui porte en elle des siècles de diversité et de particularisme rhénan mais qui est également résolument moderne et orientée vers le futur.

Ces publications sont présentées et proposées au grand public à la librairie de l'éducation du CDDP68 à Colmar. Les productions du réseau SCEREN sont également présentées par le CDDP au salon du Livre de Colmar, lors du Forum Bilingue et du Festival Ramdam à Wittenheim.



Lui veut grandir doit s'ouvrir !

L'enseignement précoce de l'allemand et l'enseignement bilingue à parité horaire nécessitent un effort pour créer autour des élèves et des enseignants un climat culturel et linguistique favorable. Depuis 1996, le Conseil Général du Haut-Rhin a mis en place un ensemble d'incitation pour les sites bilingues, notamment pour l'encouragement de la lecture, de l'expression orale et des échanges linguistiques.



Au programme cette année...

Depuis quatre ans, Adeline Haug, professeur d'allemand au collège de Munster, organise un projet théâtral avec ses élèves de 5^e et 4^e bilingue. Durant 20 heures, en compagnie du metteur en scène de la troupe « Rab » de Friburg, les apprentis comédiens

s'exercent à l'art de la comédie. L'objectif principal ? Utiliser le théâtre pour motiver les élèves dans l'apprentissage de la langue allemande mais surtout les amener à se forger une certaine ouverture culturelle tout en développant une tolérance envers l'autre. Pari réussi : « Mes élèves sont enthousiastes. En plus de l'aspect culturel et linguistique, la mise en situation les désinhibe complètement. » Le théâtre bilingue, c'est une belle formation pour les citoyens européens de demain !

Kiddy : wir spielen Theater

L'Association Kiddy « l'Université en Culotte Courte » de Mulhouse, n'en est pas à son premier coup de théâtre. Elle s'est déjà fait remarquer de Weil am Rhein jusqu'à Colmar. Depuis quelques temps, c'est la commune de Riedisheim qui



se voit peupler de sorcières et autres personnages étranges discutant en allemand. Mais qui sont-ils ? Ces enfants, issus du cursus bilingue, font partie de la troupe de théâtre « Kiddy-Riedisheim ». Leur animatrice, étudiante et comédienne allemande, vient pour eux d'Allemagne afin de leur proposer des cours de théâtre de qualité. Ainsi, chaque mercredi, à raison de deux heures de cours, les apprentis comédiens s'exercent à l'art de la comédie tout en apprenant de façon ludique la langue de Goethe. Et aux dires des élèves, le sortilège fonctionne. Ils sont de plus en plus à vouloir courir, marcher, et trébucher sur les planches. Mais l'objectif premier de ce groupe est, selon Astrid Dornhoff, de leur procurer du

plaisir à pratiquer l'allemand tout en découvrant un nouveau monde. Cohésion de groupe et prise de parole aisée : voilà un programme qui leur servira autant pour le théâtre que dans leur vie de tous les jours.

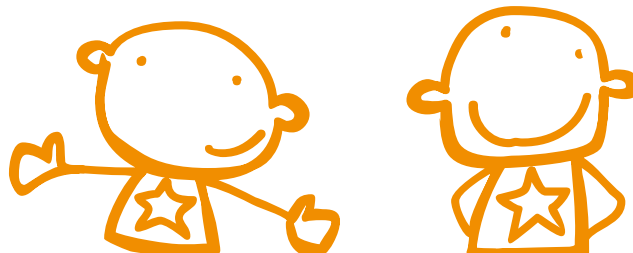
Théâtre Alsacien et bilinguisme

René VOGEL, Président du Théâtre Alsacien Colmar



« Le Théâtre Alsacien se porte bien. Plus de 200 troupes sont répertoriées en Alsace. De nombreux spectateurs remplissent les salles des villes et des villages. Leur nombre ? Certainement plus de 200 000. Ce qu'ils recherchent ? L'humour alsacien, sans aucun doute, mais aussi une rencontre entre dialectophones qui ressentent le besoin de se regrouper par peur de voir leur parler et leur culture disparaître. Le Théâtre Alsacien est leur dernier rempart.

Mais combien de temps cela va-t-il durer ? Notre théâtre doit rajeunir, du côté des acteurs comme des spectateurs dialectophones. Le Théâtre Alsacien Colmar s'est trouvé devant cette alternative. Il y a sept ans nous avons décidé de former une troupe de jeunes. Il fallait recruter des futurs acteurs sachant lire et comprendre un texte en dialecte sans forcément le parler. On peut toujours apprendre son rôle. Cette possibilité ne peut être offerte qu'à un élève bilingue. L'allemand est la base de notre parler. Quand nous jouons une de nos pièces à Fribourg en Brisgau, la salle est pleine et tous nous comprennent. Quand nous traduisons une comédie de boulevard à partir du français, le dictionnaire Français-Allemand est régulièrement consulté. »



Etudes sur l'enseignement bilingue et immersif

Les enseignements bilingues, comportant au moins la moitié du temps dans une autre langue que la langue nationale ou la langue maternelle, ont été évalués scientifiquement dans plusieurs pays, notamment au Canada et dans plusieurs régions françaises (Pays basque, Bretagne, Alsace).



Ces travaux ont été concluants. Les évaluations menées en Alsace par Jean Petit ont confirmé notamment les conclusions du canadien Wallace Lambert et d'autres scientifiques.

1. La précocité de l'immersion en jardins d'enfants ou à l'école maternelle favorise les apprentissages linguistiques.
2. La durée hebdomadaire de l'immersion est un facteur important : plus l'horaire en langue cible est conséquent, meilleurs sont les résultats dans les deux langues, la langue maternelle et la langue cible.
3. La parité horaire semble être un niveau minimal d'enseignement de la langue cible permettant à tous les enfants d'assurer une scolarité bilingue dans des conditions satisfaisantes.
4. A niveau parental socio-économique comparable, les élèves de l'enseignement bilingue ont en général une aussi bonne, voire une meilleure maîtrise de la langue maternelle que ceux de l'enseignement monolingue pourtant scolarisés entièrement dans leur langue maternelle.

5. Les résultats moyens des élèves de l'enseignement bilingue dans les disciplines non linguistiques sont équivalents, parfois supérieurs à ceux de la voie monolingue. C'est fréquemment le cas en mathématiques.

6. Les élèves bilingues précoces acquièrent, plus aisément que les monolingues, la maîtrise d'autres langues (anglais, espagnol, italien, portugais, chinois, etc.)

7. Les résultats de ces enquêtes scientifiques sont corroborés en Alsace par les scores des élèves de l'enseignement bilingue aux évaluations nationales qui portent sur les mathématiques et le français. La réussite au brevet des collèges bilingue atteint depuis cinq ans dans notre région un taux moyen de 96 %. La moyenne nationale au brevet sous forme traditionnelle est en général de 80 %.



Pour réussir

Naturellement un climat familial consensuel, l'engagement et la compétence des enseignants, la participation à des activités en langue régionale et à des échanges transfrontaliers, le respect du volume horaire en langue régionale sont autant de facteurs de succès. Il n'est pas nécessaire que les parents parlent ou comprennent l'allemand ou le dialecte alsacien.



Repères



Que faut-il entendre par langue régionale ?

Un arrêté ministériel et son annexe du 26 décembre 2007 (BOEN du 10 novembre 2008) ont précisé les référentiels d'enseignement et la définition de la langue régionale en Alsace. Celle-ci comprend l'allemand et les dialectes alsaciens.

Le dialecte alémanique (Elsasserditsch) est parlé dans la plus grande partie de l'Alsace et dans les régions voisines. Le dialecte francique (Platt-deutsch) est un dialecte germanique parlé dans le nord de l'Alsace, en Moselle et dans les régions germaniques voisines. L'allemand standard (Hochdeutsch) est l'expression écrite et la langue de référence de ces dialectes régionaux. Dialectes et allemand sont les deux formes de ce que l'on appelle, en Alsace, la « langue régionale ».

L'allemand est en outre la langue des pays les plus voisins ainsi qu'une grande langue de diffusion européenne et internationale. A toutes les époques, le système éducatif a toujours retenu la langue standard comme objet d'enseignement. La langue allemande apparaît ainsi explicitement dans les textes réglementaires, ministériels ou rectoraux, publiés depuis 1920, comme la forme standard, à l'écrit comme à l'oral, de la langue régionale, fondée sur la pratique de l'une des variétés dialectales parlées en Alsace ou en Moselle.



Le bilinguisme est à l'honneur dans la Nouvelle École primaire de Folgensbourg grâce à la mise en place de panneaux signalétiques français Hochdeutsch/Elsasserditsch.



L'enseignement immersif dans les écoles A.B.C.M. Zweisprachigkeit

L'association A.B.C.M. Zweisprachigkeit, Association pour le Bilinguisme en Classe dès la Maternelle propose un enseignement immersif basé sur l'acquisition naturelle d'une langue selon les principes suivants :

- Précocité dès 3 ans
- Continuité dans l'enseignement, de la maternelle au baccalauréat
- Exposition hebdomadaire suffisante pour la langue « faible »
- Des enseignants référents pour les deux langues (allemand/français) ayant une compétence de locuteurs natifs.
- Utilisation des deux langues comme vecteur de communication

Pour atteindre une parité de compétences dans les deux langues, l'association tend vers plus d'immersion dans ses écoles.

Depuis quelques années déjà, les enfants des écoles maternelles A.B.C.M. Zweisprachigkeit bénéficient d'une immersion compensatoire en langue régionale, soit pour les enfants de petite section maternelle et de moyenne section maternelle de 19 heures d'enseignement en langue régionale d'Alsace (dont 12 heures de « Hochdeutsch » et 7 heures d'« Elsasserditsch ») et 5 heures en français. En grande section, ils bénéficient de 15h30 d'enseignement en langue régionale (12 heures en « Hochdeutsch » et 3h30 en « Elsasserditsch ») et 8h30 en français. Au sein des classes élémentaires et dans le cadre du soutien à la langue régionale, des activités ludiques complémentaires en langue régionale (dialectale et allemand standard) sont proposées à tous les enfants à raison d'1h20 par semaine.



Formation des enseignants

Recrutement et formation des maîtres de l'enseignement en allemand

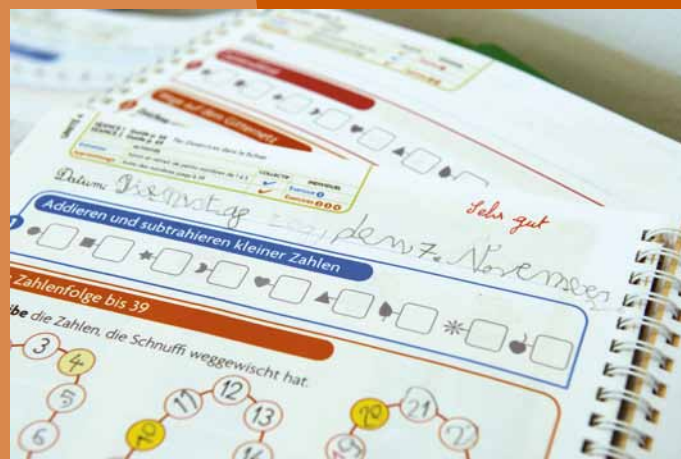
A l'école primaire, ce sont des enseignants volontaires, des maîtres allemands participant à un échange d'enseignants, des maîtres contractuels germanophones rémunérés grâce aux collectivités (Région et Départements alsaciens) et des professeurs des écoles recrutés par un concours spécifique accordant une large place à l'allemand en tant que langue régionale d'Alsace.

Pour les lycées et collèges, outre les professeurs de langue allemande, des professeurs de mathématiques, de sciences, de technologie, de musique, d'arts plastiques, d'éducation physique enseignent leur discipline dans cette langue.

Ils peuvent bénéficier d'une formation initiale adaptée. Les enseignants confirmés bénéficient de stages pratiques dans des établissements allemands. Le Centre de Formation à l'Enseignement Bilingue à Guebwiller assure ces formations du premier et du second degré dans le cadre de l'Institut de Formation des Maîtres d'Alsace.



Le centre de formation aux enseignements bilingues à Guebwiller est un projet commun du Conseil Général du Haut-Rhin, de la Région Alsace, de la ville de Guebwiller, du Conseil Général du Bas-Rhin et de l'Académie de Strasbourg.

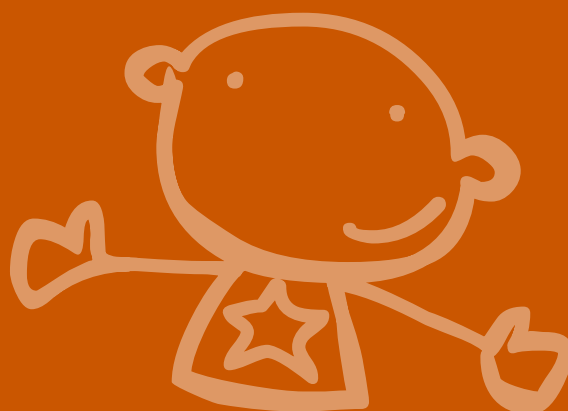


La formation initiale et continue des enseignants des écoles associatives ABCM - Zweisprachigkeit

L'Association ABCM-Zweisprachigkeit a créé un Centre de Formation pour l'Alsace et la Moselle chargé de la formation des enseignants de ses écoles.

L'Association partenaire Ausbildung/ Usbildung organise les formations en tenant compte des principes fondateurs d'ABCM-Zweisprachigkeit : « locuteurs natifs », « un maître/ une langue », l'utilisation du Hochdeutsch (allemand standard) et de l'Elsasserditsch (dialectes germaniques d'Alsace) aux côtés du français dans la vie de l'école.

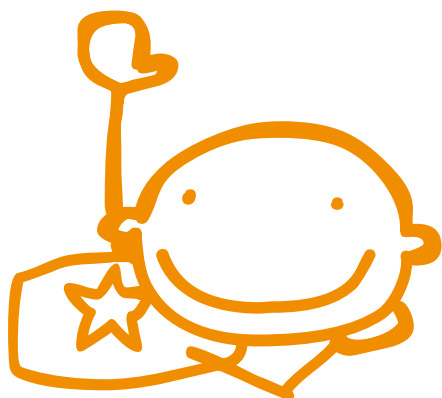
Usbildung organise la préparation du concours de professeur des écoles en langue régionale d'Alsace en collaboration avec l'Institut Supérieur des Langues de la République Française. Celui-ci regroupe les écoles associatives en langue régionale (ABCM Zweisprachigkeit, Calendreta, Seaska, Bressola et Diwan) de France.



Financement

Conscient de l'atout que représente l'apprentissage de l'allemand et de l'alsacien dans les futurs parcours professionnels et citoyens des jeunes haut-rhinois au sein de l'espace rhénan, le Conseil Général du Haut-Rhin a choisi de renforcer son action :

- en apportant une aide significative aux communes pour la construction ou l'aménagement de classes destinées à l'enseignement bilingue
- en soutenant le développement d'activités périscolaires et extrascolaires en allemand et en alsacien
- en soutenant les rencontres familiales de proximité
- en soutenant l'animation théâtrale en allemand et en dialecte alsacien auprès des élèves bilingues
- en soutenant l'achat de matériel pédagogique pour les écoles et les collèges
- en diffusant auprès de toutes les familles d'enfants en âge d'entrer à l'école maternelle une information sur l'enseignement précoce de l'allemand et la voie bilingue en primaire et secondaire.



Chiffres

En 2009, 2 000 000 euros de fonctionnement et 100 000 euros d'investissement sont consacrés à la promotion du bilinguisme

Le Conseil Général du Haut-Rhin, en liaison avec la Région Alsace, soutient financièrement les efforts de l'Académie, des écoles privées et des associations pour développer l'enseignement bilingue français/allemand et l'apprentissage de l'alsacien, élément à la fois « culturel et largement facilitateur » dans l'apprentissage de l'allemand.

Le contexte linguistique et historique régional

- Jusqu'en 1859, l'enseignement primaire en Alsace est généralement effectué en allemand. Le français reste une discipline.
- A partir de 1859, l'enseignement en langue française croît. L'allemand subsiste comme discipline.
- Après 1871, l'enseignement est à nouveau effectué en allemand.
- A partir de 1919, l'enseignement est à nouveau effectué en français, sauf les heures de religion enseignées en allemand.
- En 1920, trois heures obligatoires d'allemand sont réintroduites à partir de la seconde année d'école élémentaire. L'allemand est aussi obligatoire au certificat d'études.
- L'enseignement du français est supprimé de 1940 à 1945.
- En 1945, l'enseignement est à nouveau réalisé en français. L'enseignement de l'allemand est « provisoirement supprimé ».
- Dès 1948, le Conseil Général du Bas-Rhin, et plus tard celui du Haut-Rhin, demandent le retour de l'enseignement obligatoire de l'allemand. Il n'est donné aucune suite à cette demande.
- En 1950, la presse alsacienne reste diffusée à 90 % en langue allemande et la population reste dialectophone.
- A partir des années 1975/1978, un enseignement de l'allemand est introduit dans de nombreuses écoles à raison de 2h30 par semaine en CMI et CM2.
- A partir de 1982, des expériences d'enseignement de l'allemand au CE2 sont autorisées. Le Recteur d'Académie incite à accueillir les enfants en dialecte dans les écoles maternelles. Cette mesure est très peu appliquée.
- En 1985 le Recteur Deyon, reprenant la formulation du Conseil Régional, déclare : « Il n'existe qu'une définition scientifiquement correcte de la langue en Alsace, ce sont les dialectes alsaciens dont la forme écrite est l'allemand. On peut donc dire que l'allemand est une langue régionale de France. Ce n'était pas facile à dire en 1946, mais il n'y a plus de raison aujourd'hui de nier l'évidence. »
- Une formation obligatoire des élèves de l'école normale à l'enseignement de l'allemand est mise en œuvre en 1985 et supprimée lors de la transformation en IUFM en 1990.
- En 1991, l'enseignement de l'allemand peut être étendu à raison de 2 à 3 heures par semaine à l'ensemble de l'école primaire.
- Après la création de classes bilingues associatives en 1991, l'Académie crée en 1992 des classes bilingues en maternelle, en 1994 à l'école élémentaire et en 1997 au collège.

Conseil Général du Haut-Rhin

Mission Langue et Culture Régionales
100 avenue d'Alsace BP 20351 - 68006 COLMAR Cedex
tél. 03 89 30 64 73

Comité Fédéral des Associations pour la Langue et la Culture Régionales d'Alsace et de Moselle

29 rue de la Corneille - 68000 COLMAR – tél. 03 89 29 03 61

Association ABCM - Zweisprachigkeit

79 rue d'Ohlungen - 67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER
tél. 03 88 72 60 37

Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle

5 Boulevard de la Victoire - 67000 STRASBOURG
tél. 03 88 36 48 30

Association des professeurs de l'enseignement bilingue

LEHRER - 134a rue de la Schwang
67340 WEINBOURG - tél. 03 88 89 21 20

Association de parents d'élèves de l'enseignement bilingue

ELTERN68 - 50 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR
tél. 03 89 20 46 74

Site web : www.eltern-bilingue.org

Association Heimetsproch un Tradition

7 rue de la Grotte - 68230 WALBACH - tél. 03 89 71 15 10

Académie de Strasbourg Rectorat

6 rue de la Toussaint - 67975 STRASBOURG CEDEX 9
tél. 03 88 23 37 23

Site web : www.ac-strasbourg.fr

Institut Universitaire de Formation des Maîtres d'Alsace

141 Avenue de Colmar - 67100 STRASBOURG
tél. 03 88 40 79 40

Site web : www.alsace.iufm.fr

Inspection Académique

21 rue Jean-Jacques Henner BP 548 - 68021 COLMAR CEDEX
tél. 03 89 21 56 56

Centre Départemental de Documentation Pédagogique du Haut-Rhin

12 rue Messimy
68025 COLMAR CEDEX - tél. 03 89 23 30 51

mail : cddp68@crdp-strasbourg.fr

Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique

2 rue des Frères - 67081 STRASBOURG CEDEX
tél. 03 88 21 11 83

Goethe Institut Inter Nations

22 rue Descartes - 67084 STRASBOURG CEDEX
tél. 03 88 15 71 21

Office pour la Langue et la Culture d'Alsace

11A rue Edouard Teutsch - 67000 STRASBOURG
tél. 03 88 14 31 20

Association Kiddy

14, rue du Panorama - 68440 ZIMMERSHEIM
tél. 03 89 44 69 72

Site web : www.multimania.com/kiddyassoc/

mail : kiddyassociation@aol.com



A découvrir et à regarder

Pour mieux découvrir l'éducation bilingue, téléchargez gratuitement le film édité par le CRDP d'Alsace et le Conseil Général du Haut-Rhin sur le www.crdp-strasbourg.fr. Il est également vendu à prix coûtant (8 euros) dans les antennes du CRDP (disponible en version française et en version allemande).

www.cg68.fr

Conseil Général



Haut-Rhin

L'Acteur de votre quotidien